

■ Prévention routière

Journée "Ma ville, mon cycle"

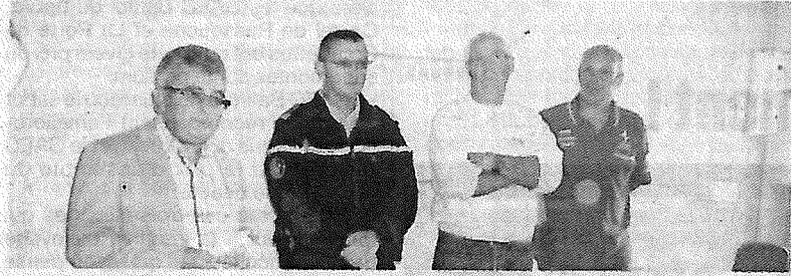
Joëlle Nouvelle 23/09/12

Dans le cadre du plan départemental d'action et de sécurité routière (PDASR) Georges Gauch, président de PR 48 et Marc Brulé, éducateur aux ateliers de La Colagne et responsable du projet, en partenariat avec la Municipalité de Marvejols, la Préfecture et le Conseil général, mais encore avec l'aide de la Gendarmerie Nationale, ont mis en place depuis quelques années déjà une journée sur le bassin de vie de Marvejols et sur le thème "Ma Ville, mon Cyclo". Cette année c'est samedi 22 septembre que tous se sont retrouvés sur le site de Mascoussel et la piste d'éducation routière, afin de se mettre en situation et de recevoir tous les conseils utiles en matière de conduite, mais aussi d'équipements divers concernant tant la machine que le conducteur. Des ateliers théoriques, suivis d'autres pratiques de conduite ont ainsi émaillé les quelques heures durant lesquelles, le public composé de personnes issues du milieu protégé (ateliers de La Colagne ou Palherets) a pu se remettre en cause ou s'initier avec succès à la conduite des deux roues dans des conditions normales de circulation.

À 18 h, tous étaient réunis et pouvaient recevoir leur diplôme de sortie de ce stage, remis par Georges Gauch, Jean Pierre Jacques, maire adjoint à la sécurité et représentant Jean Roujon, maire et conseiller général ou encore le capitaine de Gendarmerie.

Il faut noter que ce genre de journée permet à des personnes ayant un handicap de pouvoir évoluer sur des deux roues (il existe même un cas où le handicapé a pu obtenir son permis B) tant pour se rendre au travail, que pour des déplacements privés, et aucun incident ou accident grave n'est à relever concernant ces personnes, depuis que ce genre d'intervention a été mis en place.

Jean-Pierre Jacques soulignait pour sa part que l'objectif national était de parvenir à moins de 3000 morts sur les routes et que trois axes étaient porteurs. Le premier l'amélioration du



réseau routier chaque fois que cela est possible, le second la répression nécessaire en ce qui concerne les infractions graves génératrices d'accidents, et la

troisième une importante prévention des risques encourus sur la route, par le genre de journée du type de celle d'aujourd'hui.